

## Revêtements extérieurs mis en œuvre sur Façades à Ossature Bois :

### FCBA a développé un protocole d'essais permettant de lever les freins techniques et assurantiels associés

*De plus en plus répandus, les projets de construction, en neuf ou en rénovation, impliquant la mise en œuvre de revêtements extérieurs sur Façades à Ossature Bois (FOB), étaient jusqu'à présent confrontés à une absence de cadre dédié, les parois de types NF DTU 31.4 (FOB) n'étant pas référencées comme supports évalués dans les référentiels dédiés aux revêtements. Le protocole développé par FCBA, dans le cadre d'une étude CODIFAB, en collaboration avec des fabricants de revêtements extérieurs, va permettre de remédier à cette situation bloquante pour un grand nombre d'acteurs : sur cette base, ils pourront vérifier la compatibilité des déformations entre la FOB et le revêtement, en termes de « durabilité mécanique » et d'incidence sur l'étanchéité à l'eau de la paroi. Une avancée importante pour permettre à la filière d'apporter les éléments de réponse factuels démontrant la fiabilité de ces solutions.*

*Protocole disponible dès à présent, en libre accès, sur le site de [FCBA](#).*

#### À l'origine du protocole

La Façade Ossature Bois (FOB) étant de plus en plus prisée dans les projets, il convient de pouvoir lui associer un large choix de revêtements extérieurs, à l'image de ce qui a notamment été plébiscité lors de la conception / construction de différents ouvrages sur le Village Olympique de Paris. Pourtant, cette association (revêtements extérieurs / FOB) était jusqu'à présent confrontée à une absence de cadre normatif, conduisant systématiquement à une affectation en technique non courante, limitante pour les fabricants et Maîtres d'ouvrage. Les interrogations portaient alors sur l'impact des déformations respectives de la FOB et du revêtement, la pérennité du système de parement et l'étanchéité à l'eau de la paroi.

Ces incidences ne pouvant être vérifiées et caractérisées, ni dans le cadre du NF DTU 31.4, ni grâce aux référentiels actuels dont relèvent les revêtements extérieurs (DTUs, Règles professionnelles, Avis Techniques... selon les cas), il était impossible pour la filière de répondre aux demandes de justifications techniques notamment formulées par les contrôleurs techniques pour garantir l'intégrité du système au moment des phases d'évaluation.

Pour aider la filière à lever ce frein, FCBA a développé un protocole d'essais dédié : vérification de la comptabilité des déformations entre FOB et revêtements extérieurs.

#### Un protocole d'essais libre d'accès, conçu et fiabilisé lors d'une étude collective menée avec des fabricants de bardage

Conçu par l'équipe Ingénierie et le laboratoire Essais & Simulations de FCBA, ce protocole définit un cadre d'essais visant à analyser la comptabilité des revêtements extérieurs posés sur FOB, en particulier en termes de déformations susceptibles de nuire au comportement du système, en lien avec la problématique d'étanchéité à l'eau et de la résistance à la pluie battante.

Portant sur les FOB mises en œuvre sur appuis multiples, système le plus exigeant d'un point de vue des déformations, ce protocole a été mis au point pour l'évaluation de 3 premières familles de produits : les bardages bois relevant du NF DTU 41.2, les panneaux HPL à fixations traversantes et les panneaux en fibres ciment à fixations traversantes.

Il intègre des essais de vieillissement mécanique et de résistance à la pluie battante, à réaliser sur deux types de maquettes : une maquette avec baie et une avec croix de jonction entre 4 éléments de FOB.

Pour que ce protocole corresponde au plus grand nombre de besoins et enjeux des familles de produits concernées, au service de l'ensemble de la filière, FCBA a fait appel à différents fabricants de bardage pour participer à son élaboration et au dimensionnement des essais. Parmi eux : le [groupe Etex](#), fabricant mondial de matériaux de construction, et l'entreprise [Fundermax](#), fabricant de panneaux mélaminés, stratifiés Compact et HPL.



Pari tenu : après deux ans de développement, ce protocole a été présenté et favorablement apprécié par les contrôleurs techniques et les membres du groupe de travail « FOB » du Groupe Spécialisé Bardages Rapportés (GS 2.2). Également intégré dans les Guides JOP façades, lors de leur récente révision, déjà demandé dans le cadre de certains ATEX, le protocole est aujourd'hui disponible gratuitement sur le site de [FCBA](#).

### Le regard de FUNDERMAX et ETEX

Lorsque FCBA les sollicite pour participer à l'étude CODIFAB sur le sujet, Reynald Lecoer, directeur Prescription et Développement de Fundermax, et Nicolas Poullot, responsable Prescription technique du groupe ETEX pour la marque Equitone, n'hésitent pas, tous deux étant confrontés à cette question de justification de la faisabilité de mise en œuvre de leurs systèmes de bardage rapporté sur des FOB. Reynald Lecoer précise : « *Nous sommes fabricants de panneaux. La FOB était pour nous une nouveauté : d'habitude on ne se préoccupe pas des essais sur les parois support, car ces dernières ont déjà leurs propres process d'instruction. Avec les revêtements sur FOB, une approche plus systémique était nécessaire pour répondre aux contrôleurs techniques. Or, nous n'avions pas de cadre factuel, scientifique et technique correspondant.* »

Un manque également limitant pour ETEX, pour qui cette question commence à se poser.

Pour tous les deux, la démarche est assez nouvelle, et ce à plusieurs titres :

- Contribuer à une avancée collective, importante pour la filière : « *Nous ne répondions pas à un protocole établi, nous participions à son élaboration, pour une fois, nous en étions acteurs.* » Nicolas Poullot – ETEX. Même ressenti pour Reynald Lecoer, de Fundermax : « *Nous avons pu obtenir les réponses factuelles d'instruction dont nous manquions. Mais au-delà, ce protocole va permettre de faire avancer la filière. C'est extrêmement satisfaisant pour les fabricants que nous sommes.* »
- Une dynamique collaborative au service du collectif : ETEX et Fundermax n'ont pas contribué chacun de leur côté à l'élaboration des maquettes nécessaires aux essais. Ils ont pleinement mutualisé leurs ressources humaines, techniques et matérielles pour travailler ensemble à l'élaboration des essais sur leurs produits respectifs : « *Nous voulions que les travaux que nous menions soient identiques pour que les résultats obtenus soient incontestables et utiles à l'ensemble de la filière.* » Reynald Lecoer. Un avis partagé par Nicolas Poullot : « *Ce n'était pas l'objectif de départ, mais nous avons eu beaucoup de retours positifs sur le fait de voir deux acteurs perçus comme des concurrents travailler simplement et efficacement ensemble pour résoudre une problématique qui dépassait leurs seules préoccupations respectives.* »

ETEX et Fundermax se disent ravis « *d'avoir fait figure de proue* » pour contribuer, avec FCBA, à pallier cette faille technique et normative limitante pour les systèmes FOB et revêtements types bardages bois, panneaux HPL et panneaux en fibres ciment.

Fort de cette première étape, FCBA prévoit, dès que possible, d'élargir ce protocole à d'autres familles de revêtements extérieurs.

Présentation du protocole *Vérification de la compatibilité des déformations entre la FOB et le revêtement*, dans le cadre de l'atelier B1 *Façades bois et biosourcées*, le jeudi 27 février à 11h, en présence de Maxime Fiabane – FCBA et Reynald Lecoeur – Fundermax, sur le Forum Bois Construction, du 26 au 28 février 2025 au Grand Palais.

Contact presse :  
Le Bonheur est dans la Com' - Ingrid Launay-Cotrebil  
01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com

Porte-parole presse FCBA pour ce sujet :  
Maxime Fiabane - Ingénieur Bois Construction  
Pôle Industrie Bois & Construction

#### À propos de l'Institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement)

L'Institut technologique FCBA et ses équipes d'experts accompagnent les entreprises des filières forêt-bois et ameublement dans leur développement et leur conception de produits et de projets. L'innovation technologique est au cœur de ses missions, pour permettre aux entreprises une constante compétitivité. Son champ d'action couvre l'ensemble des filières forêt-bois et ameublement : sylviculture, pâte à papier, exploitation forestière, scierie, charpente, menuiserie, structure, panneaux dérivés du bois, ameublement, emballages et produits divers...

Ses activités se regroupent autour de trois grands axes :

- Mettre son savoir-faire et ses compétences à la disposition des entreprises : transfert technologique, consultance, assistance technique, essais, formation, information ;
- Accompagner les professions pour qu'elles occupent une place de leader sur les marchés nationaux, européens et internationaux : normalisation, certification, qualité, technologies de pointe ;
- Acquérir, centraliser, gérer et diffuser l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille économique, réglementaire, technologique, documentation.

[www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)